

Université Cheikh Anta DIOP



**Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA)**

UCAD II bâtiment Pédagogie / Rez-de-chaussée

Mail : [iupa@ucad.edu.sn](mailto:iupa@ucad.edu.sn) / [iupasn@gmail.com](mailto:iupasn@gmail.com)

---

---

**ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE PÊCHE ET AQUACULTURE 2018-2019**

L'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA) organise un concours d'entrée en première année de Licence professionnelle Pêche et Aquaculture pour l'année académique 2018-2019.

**Conditions d'admission**

- Etre âgés de moins de 23 ans au 1<sup>er</sup> Octobre 2018 ;
- Etre titulaire du Baccalauréat 2018 : série S1, S2, S3, S4, S5 ou F6.

**Pièces à fournir**

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'IUPA ;
- une photocopie légalisée de l'attestation de réussite au baccalauréat (2018) ;
- une photocopie légalisée du relevé des notes de l'examen du baccalauréat (2018) ;
- un extrait de naissance (- de 06 mois) ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- Frais de dossier d'un montant de 10 000 FCFA non remboursables.

Le dépôt des dossiers de candidature se fait au niveau du Secrétariat de l'IUPA du Mercredi 1<sup>er</sup> Août au Mardi 16 Octobre 2018, tous les jours ouvrables de 09h à 12h.

**Nature des épreuves**

Les épreuves comprennent deux séries :

- Epreuves écrites comprenant : Français, Sciences de la Vie et de la Terre, et Mathématiques ;
- Un entretien avec les membres du jury pour les candidats retenus à l'issue des épreuves écrites.

**Date du concours** : Mardi 23 Octobre 2018 à 09h 00 précises à l'Institut

**Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat de l'IUPA**

**Contacts : 77 656 40 60 / 77 455 84 41 / 77 501 27 80**

**Le Directeur**

**Pr Malick Diouf**